


**SECTION 1. IDENTIFICATION**

Identificateur du produit	Époxy industriel Passeport Élite Pare-vapeur et anti-humidité - Partie B PE700228
Autres moyens d'identification	N.D.
Usage recommandé	Revêtement époxy pare-vapeur d'eau
Restrictions d'utilisation	Inconnues
Identificateur du fournisseur	SCI COATINGS INC. 2821 Boulevard Le Corbusier Laval, Québec Canada H7L 4J5 www.scicoatings.com
No. 24 -hres	<b>Numéro d'urgence 24 heures au Canada (CANUTEC): (613) 996-6666</b>

**SECTION 2. IDENTIFICATION DES DANGERS**

<p><b>Classification</b></p> <p>Toxicité aiguë par voie orale (catégorie 4)          Toxicité aiguë par voie cutanée (catégorie 5)          Sensibilisation cutanée (catégorie 1A)          Corrosion/irritation de la peau (catégorie 1B)          Lésions oculaires/irritations graves (catégorie 1)          Toxicité pour la reproduction (catégorie 2)          Danger pour l'environnement aquatique - aigu (catégorie 1)          Dangereux pour l'environnement aquatique - chronique (catégorie 1)</p> <p><b>Éléments d'étiquetage</b></p>  <p><b>Mention d'avertissement</b></p> <p>Danger</p> <p><b>Mention de dangers</b></p> <p>H302: Nocif en cas d'ingestion.          H312: Nocif par contact avec la peau.          H317: Peut provoquer une réaction allergique cutanée.          H314: Provoque de graves brûlures de la peau et des lésions oculaires.          H334: Peut provoquer des symptômes d'allergie ou d'asthme ou des difficultés respiratoires en cas d'inhalation.          H335: Peut provoquer une irritation des voies respiratoires.          H360: Peut causer des dommages aux enfants allaités.          H361: Peut endommager l'enfant à naître. Soupçonné d'endommager la fertilité.          H400: Très toxique pour la vie aquatique.          H410: Très toxique pour la vie aquatique avec des effets à long terme.</p>
--

**Conseil(s) de prudence**

**Prévention:**

- P201 Obtenir des instructions spéciales avant utilisation.
- P202 Ne pas manipuler avant d'avoir lu et compris toutes les consignes de sécurité.
- P260 Ne pas respirer le brouillard.
- P263 Éviter tout contact pendant la grossesse ou l'allaitement.
- P264 Laver abondamment à l'eau et au savon après manipulation.
- P270 Ne mangez pas, ne buvez pas et ne fumez pas lorsque vous utilisez ce produit.
- P271 Utiliser uniquement à l'extérieur ou dans un endroit bien ventilé.
- P272 Les vêtements de travail contaminés ne doivent pas être autorisés à sortir du lieu de travail.
- P273 Éviter le rejet dans l'environnement.
- P280 Porter des gants de protection/des vêtements de protection/des lunettes de protection/une protection du visage.
- P284 Porter une protection respiratoire.
- P305 + P351 + P338 EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX : Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Retirez les lentilles cornéennes, si elles sont présentes et faciles à faire. Continuez à rincer.
- P310 Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin.
- P303 + P361 + P353 EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU (ou les cheveux) : Enlever immédiatement tous les vêtements contaminés. Rincer la peau à l'eau/se doucher.
- P304 + P341 + P311 EN CAS D'INHALATION : Si la respiration est difficile, retirer à l'air frais et maintenir au repos dans une position confortable pour respirer. Appelez un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin.
- P301 + P330 + P331 EN CAS D'INGESTION : Rincer la bouche. Ne PAS faire vomir.
- P362 + P364 Enlever les vêtements contaminés et les laver avant de les réutiliser.
- P370 + P378 En cas d'incendie : Utiliser de l'eau pulvérisée, de la poudre sèche ou de la mousse pour l'extinction.
- P233 Garder le récipient hermétiquement fermé.
- P405 Magasin verrouillé.
- P501 Jeter le contenu/récipient dans un récipient sûr conformément aux réglementations locales, régionales ou nationales.

**Autres dangers:** Inconnu

**SECTION 3. COMPOSITION / INFORMATION SUR LES INGRÉDIENTS**

Nom chimique	Numéro de CAS	% concentration
Diéthylènetriamine	111-4-0	3%
4-nonylphénol, ramifié	100-51-6	5%
Éthylènediamine	107-15-3	2%

**SECTION 4. PREMIERS SOINS**

**Mesures de premiers soins**

**Inhalation:**

EN CAS D'INHALATION : Transporter la personne à l'air frais et la maintenir à l'aise pour respirer.

**Contact avec la peau :**

Rincer à l'eau et au savon pendant au moins 15 minutes. Consultez un médecin si l'irritation persiste ou si vous ne vous sentez pas bien.

**Contact visuel :**

Rincez immédiatement et abondamment à l'eau pendant au moins 15 minutes. Consultez un médecin.

**Ingestion:**

Rincez-vous la bouche puis buvez beaucoup d'eau. Ne pas faire vomir. Ne jamais faire vomir ou donner quoi que ce soit par voie orale si la victime est inconsciente ou a des convulsions. Des soins médicaux immédiats sont nécessaires.

**Symptômes et effets les plus importants, aigus et retardés**

Douleur brûlante et lésions cutanées corrosives sévères. Peut brûler la bouche, la gorge et l'estomac. Peut provoquer de graves irritations et brûlures des voies respiratoires. Peut provoquer une réaction respiratoire allergique. Provoque de graves lésions oculaires. Les symptômes peuvent inclure des picotements, des larmoiements, des rougeurs, un gonflement et une vision floue. Des lésions oculaires permanentes, y compris la cécité, pourraient en résulter.

**Soins médicaux immédiats et traitement spécial :**

Fournir des mesures de soutien générales et traiter les symptômes. Brûlures chimiques : Rincer immédiatement à l'eau. Pendant la chasse d'eau, retirez les vêtements qui n'adhèrent pas à la zone touchée. Appelez une ambulance. Continuez à rincer pendant le transport à l'hôpital. Gardez la victime au chaud. Garder la victime en observation. Les symptômes peuvent être retardés.

**SECTION 5. MESURES À PRENDRE EN CAS D'INCENDIE**

**Moyens d'extinction**

**Moyens d'extinction appropriés**

En cas d'incendie : brouillard d'eau, mousse, poudre chimique sèche, dioxyde de carbone (CO<sup>2</sup>).

**Moyens d'extinction inadaptés**

Jet d'eau.

**Dangers spécifiques liés au produit**

Lors d'un incendie, des gaz nitreux, des fumées, des isocyanates et des vapeurs peuvent se former.

**Équipement de protection spécial et précautions pour les pompiers**

Le port d'un appareil respiratoire autonome et d'un équipement d'intervention est obligatoire en cas d'incendie.

**SECTION 6. MESURES À PRENDRE EN CAS DE DÉVERSEMENT ACCIDENTEL**

**Précautions personnelles, équipement de protection et procédures d'urgence**

Zone dégagée. Assurer une ventilation adéquate. Portez des vêtements et de l'équipement de protection individuelle appropriés.

**Méthodes et matériaux pour le confinement et le nettoyage**

Pour le confinement, assurez-vous d'une ventilation adéquate et absorbez tout déversement avec un liant liquide inerte et éliminez les déchets en toute sécurité.

**SECTION 7. MANUTENTION ET STOCKAGE**

**Précautions pour une manipulation sécuritaire**  
 Fournir une ventilation par aspiration appropriée aux machines de traitement. Assurer une ventilation complète des magasins et des aires de travail. Ne pas respirer la poussière ou le brouillard. Lors de la manipulation d'un produit chauffé, les vapeurs du produit doivent être ventilées et une protection respiratoire doit être utilisée. Portez une protection respiratoire lors de la pulvérisation. Danger d'éclatement lorsqu'il est scellé étanche aux gaz. Protéger contre l'humidité. En cas de gonflement du tambour, transférer dans un endroit bien ventilé, perforer pour soulager la pression, ouvrir l'évent et laisser reposer pendant 48 heures avant sceller à nouveau.

**Conditions d'entreposage sécuritaire**  
 Conserver dans un endroit frais, sec et bien ventilé. Conservez-les conformément aux réglementations locales, régionales, nationales et internationales. Entreposer à l'écart des matériaux incompatibles.

**SECTION 8. CONTRÔLE DE L'EXPOSITION / PROTECTION INDIVIDUELLE**

**Paramètres de contrôle**  
 Tous les vêtements de protection doivent être bien propres et disponibles pour s'habiller avant le travail. Les mesures ou les contrôles d'ingénierie et les recommandations relatives à l'EPI ne sont que des lignes directrices et peuvent ne pas s'appliquer à toutes les situations. Données non disponibles. Pour de plus amples renseignements, veuillez consulter les exigences correspondantes en vertu de <http://www.ccohs.ca/topics/hazar@ds/c@hemical/chemicals/>

Chemical Name	ACGIH®	TLV®	OSHA   PEL	AIHA®	WEEL®
		TWA	STEL®	TWA   Ceiling	8-hr TWA

**Contrôles d'ingénierie appropriés**  
 Ventilation par aspiration locale requise. L'air de maquillage doit être fourni pour équilibrer l'air qui est éliminé par la ventilation par aspiration locale ou générale. Fournir une ventilation suffisante pour maintenir les vapeurs en dessous de la limite d'exposition admissible. Des fontaines de lavage oculaire d'urgence et des douches de sécurité devraient être disponibles à proximité immédiate de toute exposition potentielle. S'assurer que toutes les réglementations nationales / locales sont respectées.



**Mesures de protection individuelle**  
**Mesures générales**  
 Ne mangez pas, ne buvez pas et ne fumez pas pendant le travail. Évitez tout contact avec la peau ou les yeux. Si les vêtements entrent en contact avec du matériel, ne laissez pas sortir du lieu de travail. Nettoyez soigneusement les mains et toute peau exposée après le travail et avant les pauses.



**Protection des yeux et du visage**  
 Utilisez des lunettes hermétiquement scellées ou des lunettes de sécurité avec des boucliers latéraux résistants aux produits chimiques.



**Protection de la peau**  
 Portez des gants de protection résistants aux produits chimiques. Portez des vêtements imperméables au besoin pour vous protéger contre les contacts avec le produit.



**Protection respiratoire**  
 En cas de ventilation insuffisante, portez une protection respiratoire.

**SECTION 9. PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES**

Apparence	Liquide ambré
Odeur	Non disponible
Seuil olfactif	Non disponible
pH	Non disponible
Point de fusion	Non disponible
Point de congélation	Non disponible
Point d'éclair	>93 °C
Taux d'évaporation	Non disponible
Inflammabilité (solides et gaz)	Non disponible
Limites supérieures d'inflamabilité ou d'explosibilité.	Non disponible
Limites inférieures d'inflamabilité ou d'explosibilité.	Non disponible
Tension de vapeur	Non disponible
Densité de vapeur	Non disponible
Densité relative (eau=1)	0.9 - 1.0
Solubilité dans l'eau	Partielle
Coefficient de partage n-octanol/eau	Non disponible
Température d'auto-inflammation	Non disponible
Température de décomposition	Non disponible

**SECTION 10. STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ**

Réactivité	Non réactif
Stabilité chimique	Stable dans les conditions de manutention et d'entreposage recommandées.
Risque de réactions dangereuses	Ce produit polymérisera s'il est mélangé avec une résine époxy. Une chaleur considérable peut se dégager.
Condition à éviter	Éviter les températures dépassant le point d'éclair. Résines époxy dans des conditions incontrôlées.
Matériaux incompatibles	Agents oxydants et acides puissants.
Produits de décomposition dangereux	Inconnu

**SECTION 11. DONNÉES TOXICOLOGIQUES**

<b>Voies d'administration probables</b>	Inhalation, contact avec la peau, contact avec les yeux, ingestion.
<b>Toxicité aiguë</b>	Par voie orale : DL50 : 317 mg/kg (rat) Par voie cutanée : Nocif au contact de la peau DL50 : 850 mg/kg
<b>Données LD50 and LC50 Data</b>	Non disponible
<b>Corrosion/Irritation cutanée</b>	Provoque une irritation de la peau.
<b>Lésions oculaires graves/Irritation oculaire</b>	Provoque des lésions oculaires graves.
<b>Toxicité pour certains organes cibles - Exposition unique</b>	Peut provoquer des symptômes d'allergie ou d'asthme ou des difficultés respiratoires si inhalé.
<b>Danger par aspiration</b>	Non classé en fonction des données disponibles.
<b>Toxicité pour certains organes cibles - Expositions répétées</b>	Peau, yeux, système nerveux central, système respiratoire.
<b>Sensibilisation respiratoire ou cutanée</b>	Aucune donnée
<b>Cancérogénicité</b>	Inconnu
<b>Nom chimique</b>	CIRC ACGIH® NTP OSHA
<b>Toxicité pour la reproduction</b>	Non disponible
<b>Mutagénicité sur les cellules germinales</b>	Non disponible
<b>Effets d'interaction</b>	Non disponible

**SECTION 12. DONNÉES ÉCOLOGIQUES**

Toxique pour la vie aquatique avec des effets durables.  
 Cela n'est pas exigé par le SIMDUT.  
 Cela n'est pas exigé par OSHA HCS 2012.

**SECTION 13. DONNÉES SUR L'ÉLIMINATION**

**Méthodes d'élimination des déchets**  
 Éliminer le contenu ou le contenant dans un contenant sécuritaire conformément aux règlements locaux, régionaux ou nationaux.

**SECTION 14. INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT**

Numéro ONU ; Nom officiel de transport ; Classe(s) ; Groupe d'emballage (PG) du Règlement sur le TMD : UN3267 ; LIQUIDE CORROSIF, BASIQUE, ORGANIQUE, N.S.A. Diéthylènetriamine 4-nonylphénol, ramifiée) ; CLASSE 8 ; CHAPITRE III

Numéro ONU ; Nom officiel de transport ; Classe(s) ; Groupe d'emballage (PG) de l'IMDG (maritime) : UN3267 ; LIQUIDE CORROSIF, BASIQUE, ORGANIQUE, N.S.A. (. Diéthylènetriamine 4-nonylphénol, ramifiée) ; CLASSE 8 ; PG III ; POLLUANT MARIN

Numéro ONU ; Nom officiel de transport ; Classe(s) ; Groupe d'emballage (PG) de l'IATA (air) : N° 3267 ; LIQUIDE CORROSIF, BASIQUE, ORGANIQUE, N.S.A. Diéthylènetriamine 4-nonylphénol, ramifiée) ; CLASSE 8 ; PG III ; POLLUANT MARIN

**SECTION 15. INFORMATIONS SUR LA RÉGLEMENTATIONS**

Non requis en vertu de la réglementation canadienne.

**SECTION 16. AUTRES INFORMATIONS**

<b>Date de préparation</b>	Aout 2022
<b>Date de la plus récente version révisée</b>	14 août 2024
<b>Indicateurs de révisions</b>	L'ensemble du MSDS a été modifié en août 2020 pour être conforme au SIMDUT 2015 qui intègre le Système général harmonisé de classification et d'étiquetage des produits chimiques pour les lieux de travail au Canada.
<b>Références</b>	1.Fiches d'information du CHOHS Septembre 2016 ©CCHST 2.Fiche(s) signalétique(s) du fournisseur
<b>ACGIH</b>	Conférence Américaine des Hygiénistes Industriels Gouvernementaux
<b>ATE</b>	Estimation de la roxicité aiguë
<b>CAS</b>	Service de résumés chimiques
<b>DSL</b>	Liste intérieure des substances
<b>IARC</b>	Agence internationale pour la recherche sur le cancer
<b>IATA</b>	Association du transport aérien international
<b>IMDG</b>	Code maritime international des marchandises dangereuses
<b>LC</b>	Concentration mortelle
<b>LD</b>	Dosage mortel
<b>NIOSH</b>	Institut national de sécurité et de santé au travail
<b>NTP</b>	Programme social de toxicologie (État-Unis)
<b>OSHA</b>	Occupational Safety and Health Administration, une division du gouvernement des États-Unis chargée de l'établissement et de la mise en pratique des règlements relatifs à l'hygiène et à la sécurité au travail.
<b>PEL</b>	Limite d'exposition admissible de l'Occupationnel Safety and Health Administratoion (Etats-Unis)
<b>STEL</b>	Limite d'exposition à court terme
<b>TDG</b>	Transport de marchandises dangereuses au Canada
<b>TLV</b>	Valeur limite seuil
<b>TSCA</b>	Les composants du produit son répertoriés dans l'inventaire de le contrôle des substances toxiques
<b>TWA</b>	Moyenne pondérée dans le temps
<b>SIMDUT</b>	Système d'information sur les matières dangereuses utilisées au travail

**Avis:** Les faits énoncés et les recommandations faites concernant l'utilisation de ce produit sont basés sur des informations responsables. Aucune garantie d'exactitude n'est faite. Avant d'utiliser, déterminer la convenance de l'utilisation prévue du produit. L'acheteur assume tous les risques et responsabilités pour les pertes, dommages ou dépenses, directement ou indirectement, résultant de la manipulation ou de l'utilisation du produit ou de toute autre cause. Toutes les recommandations sont faites à condition que Passeport Élite ne soit pas responsable des dommages résultant de son utilisation puisque Passeport Élite ne peut pas contrôler les conditions dans lesquelles le produit sera transporté, stocké, manipulé ou utilisé par l'acheteur.